

# Sentier de la Dame aux Loups

## Zutkerque



**Départ :** Place de la Mairie de Zutkerque  
**Balisage :** rectangle jaune  
**Nombre de kilomètres :** 14 km  
**Temps nécessaire :** 3h45 (pédestre)  
**Pratique :** pédestre et VTT  
**Variante :** 7 km

Au sud d'Audruicq, découvrez le Brédenarde, pays de bocage, de haies et d'arbres fruitiers. Au départ de Zutkerque ou de Polincove, empruntez le sentier de la Dame aux Loups, en hommage à la baronne de Draëck (voir ci-dessous), vous pourrez admirer son château, les premières collines de l'Artois et suivre le dessin sinueux de la Hem : la rivière aux moulins.

## Mais qui est la Dame aux Loups ?

Née en 1747 dans le Brédenarde, Marie-Cécile-Charlotte de Laurétan devient baronne de Draëck le 6 août 1771 par son mariage avec Lamoral de Draëck, de 20 ans son aîné, bien qu'elle ne soit pas faite pour la vie de famille. Passionnée par la chasse et la vénerie, elle a traversé avec courage la révolution de 1789 et chassé passionnément jusqu'à exterminer 767 loups avec sa meute de 40 chiens.

Ce tableau de chasse lui a valu les surnoms de « la Dame aux loups », « la Diane de Brédenarde » ou encore « la grande louvetière du Pas-de-Calais ». Extravagante, femme libre aux cheveux coupés courts et exerçant pour métier une passion d'homme, la Baronne de Draëck dénotait dans le contexte de l'époque.

Si vous tendez bien l'oreille au cours de votre balade, peut-être entendrez-vous au loin la plainte des loups qui hante encore le Brédenarde.



## Sentier de la Dame aux Loups

### A voir en passant

#### A Eglise St-Martin de Zutkerque

Construite au 19<sup>ème</sup> siècle, l'église St-Martin se caractérise par sa tour de style Renaissance, seul vestige de l'église d'avant la Révolution. A l'intérieur, se trouve une magnifique chaire en bois sculptée datant du 17<sup>ème</sup> siècle.

#### B Château de la Baronne de Draëck

Ce château du 18<sup>ème</sup> siècle était la demeure de la Dame aux Loups. N'hésitez pas à franchir le porche afin d'y admirer la façade de cette demeure. N'oubliez pas que vous êtes dans une propriété privée.

#### C Eglise St-Léger de Polincove

Avec son clocher crénelé, l'église St-Léger, construite au 19<sup>ème</sup> siècle, est nichée dans la vallée de la Hem. N'hésitez pas à pousser les portes pour y découvrir notamment un tableau représentant la vie de St-Léger.

#### D Moulin Bleu

Ce moulin du 19<sup>ème</sup> siècle utilisait l'énergie des eaux de la Hem pour la fabrication de la farine. A l'arrêt depuis 1958, il est maintenant un lieu reconnu par bon nombre de pêcheurs.

#### E Ancienne sécherie

Au 20<sup>ème</sup> siècle, la culture de la chicorée rythmait la vie de nos campagnes. Après la culture, les racines de chicorée étaient séchées dans de grands bâtiments en briques jaunes ou rouges : les sécheries. Ne manquez pas, chaque 3<sup>ème</sup> week-end d'octobre : la fête de la chicorée.

### RENSEIGNEMENTS :

Comité de Promotion Economique et Touristique Intercommunal  
 66 place du Général de Gaulle - BP4 - 62370 Audruicq  
 Tél : 03.21.00.83.83

Mail : [comitepromo.regionaudruicq@ccra.fr](mailto:comitepromo.regionaudruicq@ccra.fr)  
[www.tourismaudruicq-oyeplage.fr](http://www.tourismaudruicq-oyeplage.fr)

CPETI

Comité de Promotion Economique et Touristique Intercommunal



CPETI

Comité de Promotion Economique et Touristique Intercommunal

L'église de Zutkerque



Vers Audruicq



# Sentier de la Dame aux Loups Zutkerque

**1 Départ :** Place de la Mairie de Zutkerque. Face au panneau de départ, prenez la rue à droite opposée à l'église (A). A l'intersection des deux routes départementales, prenez à droite « direction Polincove ». Laissez sur votre gauche la D 226 E et empruntez la petite route en face. Continuer tout droit sur une cinquantaine de mètres et prenez le 1<sup>er</sup> chemin de terre à gauche.

**2** Devant les vestiges de la Chapelle Leclerc, prenez le chemin à droite. Au bout de celui-ci, prenez la route à gauche et longez le Château de la Baronne de Draëck (B).

**3** Face au porche du château, prendre à droite. Traverser la route et prendre le chemin de terre. Ensuite, prenez à gauche la D 226. Vous êtes au lieu-dit « la Grasse Payelle ».

**4** Prenez la première rue à gauche (rue Volant). Puis, à la croisée des chemins, prenez à gauche.

**5** Après avoir longé la ferme du Petit Plouy, prenez à gauche, la route goudronnée et profitez de la vue sur le clocher de l'église de Polincove. Après quelques mètres, prenez le chemin de terre à droite. Puis, de nouveau à droite au croisement suivant.

**6** A l'intersection des chemins, prenez à droite. Traversez la D 218 et la place de l'église de Polincove (C). Puis, dirigez-vous vers le moulin bleu

(D), où vous pouvez vous accorder une pause pique-nique au bord de l'eau.

**7** Au moulin bleu, prenez à gauche et longez la Hem. Puis, traversez la passerelle et continuez tout droit. Franchissez le pont et prenez à gauche le chemin qui longe le watergang du Tret.

**8** Enjambez le Tret, puis dirigez-vous vers la droite. Au carrefour, prenez à gauche et longez la D 219. ATTENTION (restez bien sur le bas côté).

**9** Avant le panneau d'agglomération « Polincove », prendre le chemin sur la droite. Puis, la route à gauche. Au croisement, suivre à nouveau la D 219 sur 250 mètres.

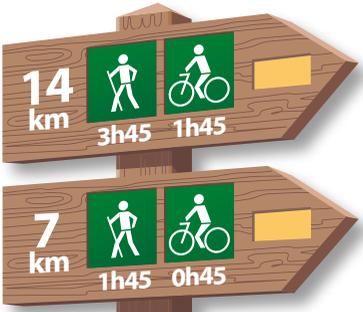
**10** Traversez le pont et prenez à droite la route qui longe la Hem, vous allez passer devant une ancienne sécherie (E)

**11** Au Fort St-Jean, prenez à gauche la D 218. Puis, prenez la petite route à droite. Traversez la D 219 et empruntez le chemin de terre en face.

**12** Au hameau du Blanc Pignon, prendre à droite longez pendant quelques mètres la D 219 E. Puis, prenez le chemin de terre à gauche.

**13** Au croisement des chemins, continuer tout droit, au croisement suivant, prendre sortie à gauche qui rejoint la Chapelle Leclerc et à nouveau à gauche.

**6 Variante :** Prenez le chemin à gauche, puis à l'intersection à droite et suivez les indications du point 13.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration, (circuit ou dépliant) contacter le CPETI au 03 21 00 83 83 - comitepromo.regionaudruicq@cra.fr.
- Vérifiez les périodes de chasse